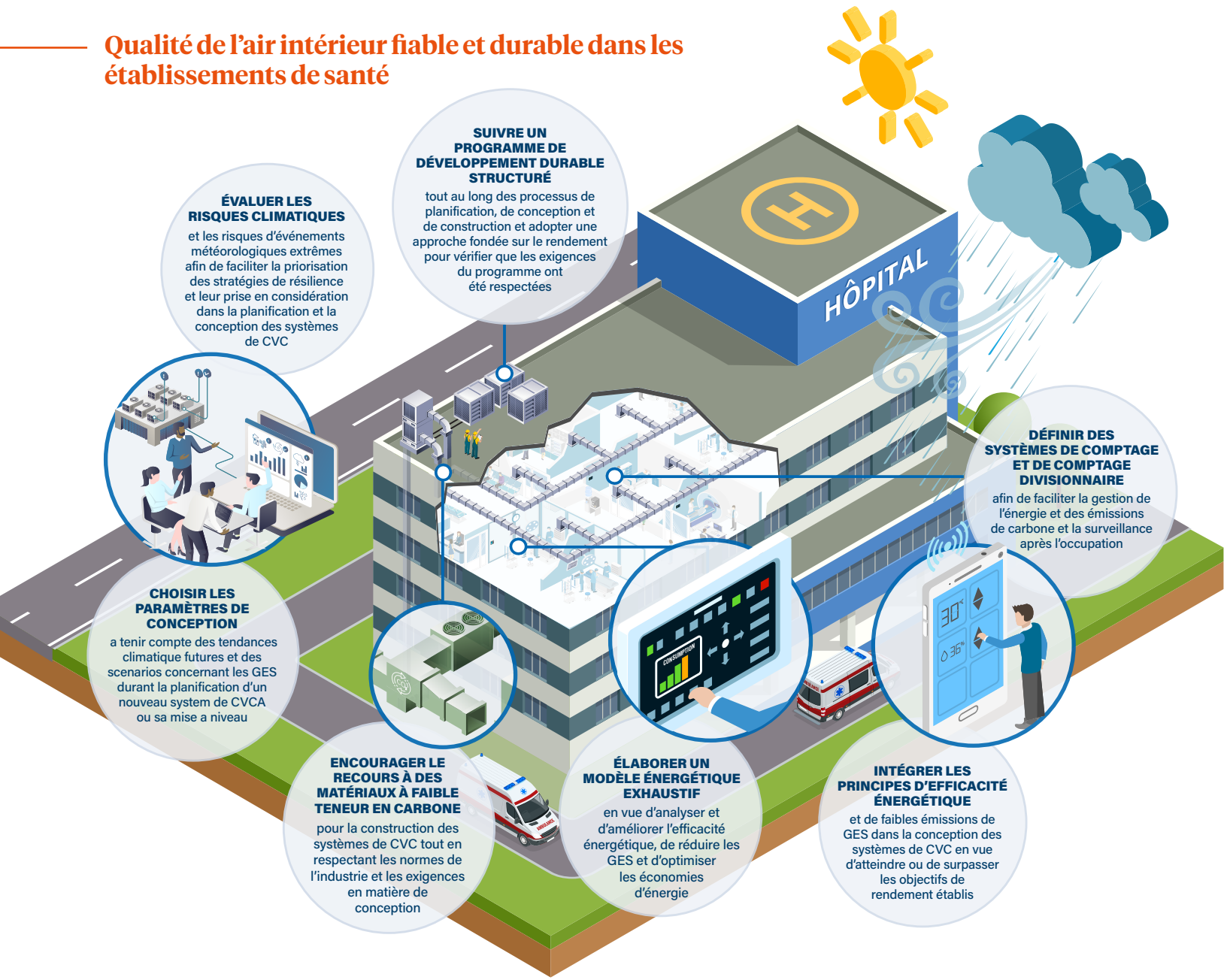
Optimisation de la qualité de l'air à l'intérieur des établissements de santé compte tenu des changements climatiques

CSA Z317.2:F24, Systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA) dans les établissements de soins de santé : exigences particulières

Si la qualité de l'air est inadéquate à l'intérieur des établissements de santé, cela risque de nuire aux résultats des soins prodigués aux patients et à la santé et au bien-être des membres du personnel, des visiteurs et des occupants. Des systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnnement d'air (CVCA) qui sont conçus, installés, mis en service, exploités et entretenus adéquatement permettent de réduire les risques de transmission de maladies par voie aérienne, et, par le fait même, d'infections nosocomiales. En outre, lorsque les systèmes de CVC sont bien conçus, cela aide les établissements de santé à atteindre leurs objectifs en matière de conservation d'énergie, de décarbonisation et de résilience et à promouvoir une utilisation judicieuse des ressources renouvelables et non renouvelables tout en offrant confort et sécurité à tous les occupants du bâtiment.

La Norme nationale du Canada, CSA Z317.2:F24, *Systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA) dans les établissements de santé : exigences particulières,* contribue à l'optimisation de la qualité de l'air intérieur, non seulement en tenant compte des conséquences des changements climatiques sur les systèmes de CVC, mais également en mettant en œuvre des mesures permettant d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des établissements de santé.

Qualité de l'air intérieur fiable et durable dans les établissements de santé



À qui s'adresse cette norme?

- les architectes
- les ingénieurs
- les sous-traitants
- le personnel travaillant à la prévention et au contrôle des infections
- les administrateurs d'installations et les gestionnaires de l'entretien
- le personnel de soins de santé
- les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les organismes de réglementation

La mise en œuvre des recommandations de la norme CSA Z317.2:F24 pourrait contribuer à :

Améliorer la résilience de l'établissement de santé

et sa capacité à résister et a s'en remettre aux effets des changements climatiques et aux événements météorologiques extrêmes

Augmenter l'efficacité énergétique

des systèmes de CVC pour appuyer l'atteinte des objectifs de l'établissement de santé en matière de carboneutralité et de durabilité

Optimiser les économies d'énergie

grâce à l'élaboration d'un modèle énergétique complet visant à analyser et à améliorer l'efficacité et la conservation énergétiques

Réduire les coûts opérationnels

en adoptant des pratiques durables permettant de prolonger la durée de vie des systèmes de CVC et de réduire les coûts de réparation et de remplacement

Contribuer à l'amélioration de la santé

en veillant à ce que la qualité de l'air intérieur soit adéquate et en créant un milieu sain pour la prestation des soins aux patients

Obtenez la norme CSA Z317.2:F24

csagroup.org/fr/store/

healthcareandwellbeing@csagroup.org

Pour en savoir davantage sur la recherche et les normes de Groupe CSA visant à améliorer la résilience des établissements de santé, consultes le site csagroup.org/ÉSrésilients

Ce travail a été financé par le Programme de normes pour des infrastructures résilience du Conseil canadien des normes (CCN). Pour en savoir plus sur ce que fait le CCN pour aborder les infrastructures résilientes aux changements climatiques, visitez la page Web Climat et durabilité.

©2025 Association canadienne de normalisation. Tous les droits sont réservés.